

Les actionnaires optent pour environ 63% des actions pour le dividende optionnel

Publication du nouveau dénominateur dans le cadre de la Loi sur la transparence

Anvers, Belgique – 4 juin 2019

Les actionnaires de Xior ont opté pour environ 62,74 % de leurs droits au dividende pour l'apport de leurs droits au dividende net en échange de nouvelles actions au lieu du paiement du dividende en espèces.

Ce résultat conduit à une augmentation de capital de Xior d'environ EUR 6,08 millions par la création de 150.143 nouvelles actions, portant le nombre total d'actions Xior à 13.918.958.

I. Augmentation de capital dans le cadre du dividende optionnel

Cette augmentation de capital permet à la société de conserver des moyens financiers qui seront utilisés pour renforcer ses capitaux propres et pour réduire par conséquent son taux d'endettement (légalement limité). Cette augmentation de capital offre à Xior la possibilité dans le futur d'effectuer des opérations additionnelles financées par dettes, et cela met la société en état de réaliser son objectif de croissance par le moyen de la réalisation d'investissements additionnels futurs.

Ce résultat entraîne une baisse de l'ordre de 0,7 % du taux d'endettement (par rapport à une distribution du dividende en espèces à 100%) et une augmentation de capital totale d'environ EUR 6,08 millions (capital et prime d'émission) à la suite du dividende optionnel.

L'exécution du paiement du dividende a commencé aujourd'hui – mardi 4 juin 2019 – et se présente, en fonction du choix des actionnaires, sous la forme (i) soit de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits au dividende net, (ii) soit d'un paiement en espèces du dividende net (iii) ou d'une combinaison des deux modalités précédentes.

Les nouvelles actions ont été admises sur le marché réglementé d'Euronext Brussels et sont par conséquent immédiatement négociables.

II. Annonce en application de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 (la Loi sur la transparence)

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital et l'émission de 150.143 nouvelles actions pour un prix d'émission total de EUR 6.080.791,50 (EUR 2.702.574 capital et EUR 3.378.217,50 prime d'émission), Xior Student Housing SA publie les informations suivantes, conformément à l'article 15 de la Loi sur la transparence, à la date du 4 juin 2019 :

- Capital total : EUR 250.541.244,00
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 13.918.958 (toutes les actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (=dénominateur) : 13.918.958 (tout ce qui est lié aux actions ordinaires)

Chacune de ces actions confère un vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur à des fins de notification dans le cadre de la réglementation sur la transparence (c'est-à-dire les notifications en cas (entre autres) d'atteinte, de dépassement ou de dépassement négatif des seuils statutaires ou légaux). Les statuts de Xior Student Housing SA ne prévoient pas de seuils statutaires supplémentaires. Il n'y a pas d'options, de warrants en circulations donnant droit à des actions, d'actions privilégiées, ni d'actions sans droit de vote.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec :

Xior Student Housing NV
Mechelsesteenweg 34, bus 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et au Portugal. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2019, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 819 MEUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Cette information écrite n'est pas destinée à la distribution, publication ou libération vers ou dans les États-Unis d'Amérique (US) ou à une personne des US, ou aux personnes qui sont résidentes en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou en Suisse. Les informations sont mises à disposition à titre d'information uniquement et ne sont en aucun cas destinées à constituer (ni ne constitueront) une offre publique ou une invitation à acquérir, ou à souscrire, des titres de la Société dans les États-Unis d'Amérique,

le Canada, l'Australie, le Japon, la Suisse, l'Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée légalement.

Les titres de Xior ne sont pas et ne seront pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») ou de toute autre instance de réglementation de titres d'un État ou d'un autre territoire des États-Unis d'Amérique. Il n'y aura pas d'offre de titres aux États-Unis d'Amérique. Les titres de la Société ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement préalable en vertu du Securities Act, ou à moins que l'opération ne soit exemptée ou ne soit pas soumise aux exigences d'enregistrement du Securities Act et des lois sur les titres applicables des États. Xior Student Housing NV ne fera pas partie de l'enregistrement de l'offre dans les États-Unis d'Amérique ou d'une offre publique sur les titres dans les États-Unis d'Amérique.

Les investisseurs concernés sont priés de prendre connaissance du Mémorandum d'information qui, sous réserves des limitations usuelles, est disponibles sur le site web de Xior (<https://www.xior.be/fr/investor/investor-relations/dividend>)